



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le 10 JUL. 2020

NOS RÉF. : DE/PAGCI/D20-02901
AFFAIRE SUIVIE PAR : Mme Nancy CAZORLA
CONTACT : nancy.cazorla@laregion.fr
Tél. : 05.61.39.67.20

OBJET : Consultation du partenariat régional sur la première version du Programme FEDER-FSE+ Occitanie 2021-2027

Madame, Monsieur,

Nous traversons actuellement une période inédite qui nous oblige à nous adapter non seulement en termes de fonctionnement dans nos différentes organisations, mais également, et surtout, pour soutenir nos concitoyens, nos entreprises et nos collectivités territoriales.

Cette situation inédite doit nous amener à nous interroger sur ce que nous désirons pour notre futur proche, et comment nous devons impérativement améliorer notre rapport à l'environnement.

Cette réflexion, que nous avons déjà engagée avant même la pandémie, notamment dans le cadre de notre stratégie de région à énergie positive ou des travaux sur le SRADDET Occitanie 2040, doit être approfondie et déboucher sur des actions concrètes au regard des faiblesses que la crise a révélées.

Aussi, la Région s'engage dans une démarche volontariste, selon les axes définis par Occitanie 2040, pour transformer notre modèle de développement tout en garantissant un traitement équitable de nos territoires, tenant compte de leurs spécificités qui sont autant de richesses.

De son côté, l'Europe, qui intervient quotidiennement sur nos territoires au travers de sa Politique de Cohésion, engage également une réorientation de ses politiques au bénéfice d'un développement plus respectueux de notre environnement.

Nous préparons depuis quelques mois la nouvelle programmation 2021-2027 de la Politique de Cohésion qui se traduira par un engagement de l'Europe sur nos territoires de plusieurs centaines de millions d'euros de fonds européens (890 M€ sur 2014-2020 – hors Politique Agricole Commune).

La concertation régionale engagée à Carcassonne le 16 décembre 2019 s'est poursuivie lors des rencontres de l'Assemblée des Territoires, du Parlement de la Montagne, par des ateliers thématiques regroupant des experts de tous horizons, par de nombreuses contributions écrites.

La crise sanitaire a freiné cette dynamique et ne nous a pas permis d'approfondir les échanges comme nous l'aurions souhaité. Avec le maintien du calendrier national et du calendrier communautaire, et surtout devant l'ampleur et l'urgence à investir pour



faire face à cette crise et permettre la relance de notre économie, nous avons décidé d'aller de l'avant en utilisant la matière dont nous disposions.

Aujourd'hui, je reviens vers vous pour vous soumettre un premier projet d'architecture du futur programme, qui constituera le cadre d'intervention des fonds européens de la Politique de Cohésion entre 2021 et 2027 en Occitanie.

Vous pourrez constater que ce projet est le reflet des orientations définies par Occitanie 2040, de celles de la Commission Européenne pour la France, et de la volonté très largement partagée par nos territoires et nos concitoyens de s'engager vers un nouveau modèle de développement :

- Il s'attache à préparer l'avenir en s'appuyant sur notre potentiel de recherche et sur celui que représente la digitalisation de l'économie et des services. Il apporte un soutien au développement des entreprises régionales, notamment dans une optique de relance ;
- Ce projet de programme affiche une volonté forte de placer l'économie verte au centre de nos interventions et de valoriser notre patrimoine naturel tout en le préservant. Il prend également en compte les aléas climatiques auxquels sont soumis nos territoires afin d'en améliorer la protection et la résilience ;
- La pandémie montre que l'appareil de formation doit s'adapter pour assurer une continuité des cursus de nos étudiants, de nos apprentis etc. y compris en période de contraintes sanitaires. La formation des personnels soignants et auxiliaires est plus encore aujourd'hui un enjeu **majeur** ;
- L'amélioration de l'accès du marché du travail pour les demandeurs d'emploi reste une priorité forte, et doit permettre de répondre aux besoins de nos entreprises ;
- Remobiliser les jeunes inactifs et très éloignés du marché du travail est fondamental car nous nous devons de leur offrir un avenir ;
- Le soutien à la création d'entreprises doit demeurer une intervention forte des fonds européens afin de pérenniser les nombreuses nouvelles entreprises créées sur notre territoire chaque année, car elles sont une source majeure d'emplois, mais aussi de richesse ;

Ce sont là quelques éléments énumérés, que vous retrouverez dans ce projet d'architecture du programme 2021-2027, que j'ai le plaisir de soumettre à votre avis.

Le calendrier de préparation de la période 2021-2027 est pour le moment inchangé, et la version finale du programme est attendue par la Commission européenne en décembre 2020.

Je reste à votre écoute, et vous remercie par avance pour votre participation à cette large consultation.



Carole DELGA